



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'ITURI
TERRITOIRE DE MAMBASA



MAMBASA, LE 18/03/2025

STRUCTURE ET MOUVEMENTS DES
JEUNES DU TERRITOIRE DE
MAMBASA ;

Tél : 0819891372

TRANSMIS Copie pour information à (aux) :

- √- Son Excellence Monsieur le Gouverneur militaire de la province de l'Ituri à BUNIA ;
- Honorables députés Nationaux de Mambasa, Tous à Kinshasa ;
- Honorables députés Provinciaux de Mambasa, Tous à Bunia ;
- Monsieur l'Administrateur de territoire de Mambasa ;
- Monsieur le Chef de division des Affaires foncières de Mambasa ;
- Monsieur le Chef de division des titres immobiliers de Mambasa ;
- Monsieur le Chef de service de l'urbanisme en territoire de Mambasa ;
- Monsieur le Chef de cadastre de Mambasa ;
- Monsieur le Chef de service des sports et loisirs ;
- Monsieur le Chef de service de la jeunesse ; (TOUS) à MAMBASA.

Objet : Mémoire Consécutif à la spoliation des espaces du stade Tata Mirindi qui constitue un blocage à la poursuite de sa construction.

A Sa Majesté, Monsieur le Chef de la chefferie De Mambasa à MAMBASA.

Sa Majesté,

Nous, structures et mouvements des jeunes du territoire de Mambasa, soucieux du développement de notre entité après avoir obtenu l'opportunité de la fondation Aimé Teza pour construire la clôture du stade Tata Mirindi en dur, avons constaté le blocage par rapport à l'évolution desdits travaux, ce qui nous pousse à adresser ce dont l'objet est mis en vedette.

En effet, suivant la réunion du 04 mars 2025 à laquelle nous avons été conviées par l'autorité territoriale à prendre part pour trouver des pistes de solution à ces blocages dus à la spoliation de la concession du stade Tata Mirindi ;

Dans l'ensemble, les jeunes, l'autorité territoriale, la chefferie de Mambasa, les services de tutelle et la fondation Aimé Teza, avons trouvé quelques pistes de solution. Il a été demandé à votre Majesté de procéder par contacter ces personnes tant morales que physiques se trouvant au sein de la concession du stade pour qu'elles libèrent les espaces et permettent la continuité des travaux, sans pour autant oublier que certaines parmi elles devraient être compensées conformément à votre savoir-faire.

Nous sommes encore une fois très inquiets de constat que plus de 10 jours passés à présent que les lignes n'ont toujours pas bougé et aucune suite favorable de votre part quant à ce dossier n'a été portée à notre intention pendant que cette situation met à mal la poursuite des travaux de construction de la clôture du stade. Nous avons également appris que le bienfaiteur serait déjà fatigué vu que la solution tarde à être trouvée pour lui permettre d'accélérer les travaux, étant donné les activités sportives restent paralysées à Mambasa centre il y a de cela deux mois.

Partant de ce qui précède votre Majesté, nous recommandons ce qui suit :

1. De procéder à l'exécution de la résolution de la dernière réunion tenue en date du 04 mars 2025 par l'administrateur du territoire de Mambasa ;
2. De donner un préavis ne dépassant pas une semaine à ces personnes ayant spolié la concession du stade étant donné qu'elles sont averties depuis le jour du lancement de la construction le 13 janvier 2025.

Dépasser ce délai, les structures et mouvements des jeunes du territoire de Mambasa se réservent le droit d'initier des actions pacifiques pouvant amener les autorités à trouver une solution urgente à notre cri de détresse.


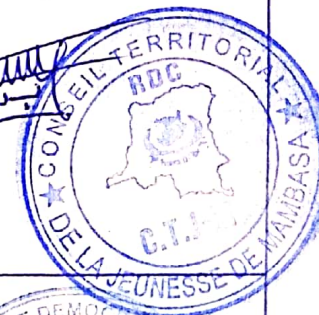

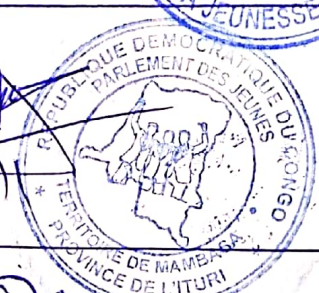

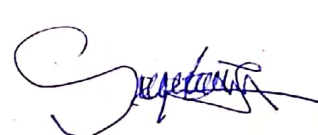
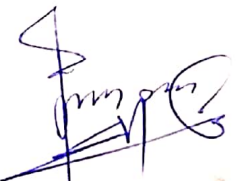
Nous demandons à toutes les autorités qui nous lisent en copie, de s'impliquer dans ce dossier afin que le territoire de Mambasa puisse bénéficier de cette précieuse infrastructure qui constitue un intérêt communautaire.

Connaissant que la propriété de la concession du stade Tata Mirindi appartient exclusivement à l'État congolais, aucune raison ne peut être évoquée par ceux qui l'ont spolié sous un quelconque prétexte.

Pour les structures et mouvements des jeunes du territoire de Mambasa ;

LA LISTE DES SIGNATAIRES EN ANNEXE

LISTE DES SIGNATAIRES

N°	STRUCTURE / MOUVEMENT	RESPONSABLE	SIGNATURE & SCAU
01	CONSEIL TERRITORIAL DE LA JEUNESSE DE MAMBASA	OMBA HEMEDI OXOSON	 
02	PARLEMENT DES JEUNES TERRITOIRES DE MAMBASA	SULEIMANI ONOKOKO	 
03	MOUVEMENT LA PATRIE OU LA MORT	Ir. Lebon BASISONO AMBOKO	
04	JEUNES LEADERS	JEAN LONKONJI BOLEJ	
05	CERCLE DE FOOT- BALL DE MAMBASA CERFOMAN EN SIBLE,	ILUNGA- SALIMU FELLY,	
06	SIMPLE SELON PLAN	ISMAEL AKILIMALI	